

LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE

REVUE ECCLESIASTIQUE ET HISTORIQUE

Comprenant vingt-quatre pages et publiée le 15 de chaque mois
à Saint-Boniface, Manitoba

Abonnement: Canada, \$1.00 par an. Etats-Unis, \$1.25. Etranger, 7 frs.

VOL. XXVIII

AVRIL 1929

No 4

SOMMAIRE:—Le Pape et les Missionnaires Oblats — Les prêtres et les "Rotary Clubs" — L'aumône du Jubilé — Un autre Jésuite fusillé au Mexique — La céleste patronne des Missions — Le mois du dimanche — Chez les Esquimaux de l'Océan Arctique — Les écoles séparées de l'Ontario — La Ligue Catholique féminine — Un appel de S. G. Mør Charlebois — Nominations ecclésiastiques — Les Dominicains à Prince-Albert — Feu le R. P. Pie, O. C. R. — Fête et octave du Sacré Coeur de Jésus — Incendie de l'église de Saint-Norbert — Un diocèse canadien aux Indes — Oraison funèbre de Mgr Grandin — Ordo pour la fête du Sacré Coeur et son octave — Ding! Dang! Dong! —R. I. P.

LE PAPE ET LES MISSIONNAIRES OBLATS

Le 17 janvier dernier, le personnel du scolasticat international des Oblats à Rome avait l'honneur d'être reçu en audience par S. S. Pie XI. Voici les augustes paroles que le Souverain Pontife daigna adresser à la soixantaine de jeunes gens avides de l'entendre tout autant que de le voir:

"Des fils sont toujours les bienvenus dans la maison de leur Père; mais c'est avec une particulière joie qu'un Père reçoit ses fils missionnaires. Que dire lorsque ces fils sont des Missionnaires Oblats!

"C'est la consolante pensée que Nous inspire votre présence, parce qu'elle Nous rappelle la gloire de votre Congrégation.

"Nous connaissons bien, en effet, et Nous suivons avec beaucoup d'intérêt l'oeuvre missionnaire des Oblats. Nous savons aussi que les Oblats se spécialisent, pour ainsi dire, dans l'apostolat des missions les plus difficiles: soit des missions froides de la Baie d'Hudson, du Mackenzie..., soit des missions des pays torrides.

"Or, cette spécialité requiert un grand esprit de sacrifice, un esprit apostolique, pour tout dire en un mot.

"C'est à cet apostolat que vous vous préparez, sous la sage direction de vos supérieurs; profitez bien de ces exemples de vos aînés.

"Que Notre bénédiction, que Nous vous donnons de tout coeur, ne s'arrête pas à vos personnes, mais qu'elle s'étende aussi loin que vos désirs, aux parents, aux amis... Qu'elle s'é-

tende surtout à l'oeuvre de votre formation religieuse, pour que vous deveniez tous d'excellents Missionnaires Oblats de Marie Immaculée. Qu'elle s'étende enfin à toute la Congrégation, afin que ses oeuvres deviennent de plus en plus belles."



LES PRETRES ET LES "ROTARY CLUBS"

Plusieurs Evêques, dans l'intérêt de leur charge pastorale, ont posé à la Sacrée Congrégation Consistoriale le doute suivant: "Est-ce que les Ordinaires peuvent permettre aux prêtres de donner leur nom aux Sociétés constituées récemment sous les noms de "Rotary Clubs", ou du moins d'assister aux assemblées des dites sociétés?"

Et la même Sacrée Congrégation, ayant bien tout pesé, a cru devoir répondre: "Non expedire".

Donné à Rome, au palais de la Sacrée Congrégation Consistoriale, le 4 février 1929.

"Acta Ap. Sedis",
6 fév. 1929.

C. Card. PEROSI, secrétaire.
† Fr. Raphaël C.,
Archev. de Thessalonique,
assesseur.



L'AUMONE DU JUBILE

Un point important de la Constitution Apostolique de S. S. le Pape Pie XI portant indiction de l'année sainte a été mis en lumière par un document signé de Mgr Louis Drago, secrétaire général de l'Oeuvre Pontificale de la Propagation de la Foi.

Deux Oeuvres ont été indiquées par le Saint-Père, de préférence à toutes les autres, pour recevoir les aumônes du Jubilé, l'une, l'Oeuvre de la Propagation de la Foi, et l'autre, la Société pour la Préservation de la Foi, laquelle n'est pas, d'ailleurs, étendue à l'Eglise universelle.

Le document émanant du Secrétariat général de la Propagation de la Foi précise ainsi qu'il suit les conditions requises:

"Il nous paraît important de faire remarquer que, dans la Constitution Apostolique portant indiction du Jubilé, où l'Oeuvre de la Propagation de la Foi est nommément désignée, cette indication ne signifie pas du tout qu'on puisse entendre par là l'une ou l'autre des très nombreuses oeuvres missionnaires actuellement existantes. Cela signifie très précisément l'Oeuvre Pontificale de la Propagation de la Foi, et elle seule.

"En outre, la question a été posée de savoir si, une aumône étant requise pour le gain du Jubilé, le paiement de la cotisation

due annuellement à cette Oeuvre, suffisait pour que fût remplie la condition requise. S. E. le Cardinal Préfet de la Propagande a répondu que la condition exigée ne serait pas remplie et qu'il faut bien entendre qu'une aumône spéciale est requise, indépendamment des cotisations annuelles déjà prévues."



UN AUTRE JESUITE FUSILLE AU MEXIQUE

Par un télégramme adressé des Etats-Unis au Supérieur général des Jésuites, on a appris récemment que le P. David Maduro, S. J., a été fusillé le 14 février à Parras, dans l'Etat de Coahuila. Il n'y avait point d'autre détail. Religieux prudent, réservé, le P. Maduro a dû tomber comme le P. Pro Juarez victime de la persécution.

Mexicain de naissance, le P. David Maduro de Vertiz avait 43 ans et était entré en religion à l'âge de 25 ans. Ordonné prêtre à Barcelone en 1923, il était rentré au Mexique en 1926 et, au début de la persécution, dirigeait la communauté de Parras. Il y resta seul pendant la période sanglante ouverte par Calles et soutint de son mieux les fidèles jusqu'à ce que la haine des persécuteurs le conduisit au poteau d'exécution.



LA CELESTE PATRONNE DES MISSIONS

**Lettre de S. G. Mgr Charlebois
à la Rév. Mère Prieure du Carmel de Lisieux
(Des "Annales de Sainte Thérèse")**

Le Pas, Man., Canada, 16 décembre 1928.

Bien chère Révérende Mère,

Ce ne fut pas une petite joie pour moi de recevoir votre honorée lettre du 15 novembre et votre envoi de brochures et d'images; celles-ci auront grande vogue parmi nos sauvages.

Nous sommes heureux, nous sommes fiers d'avoir notre chère Soeur pour Patronne spéciale et ce fut une précieuse faveur que le Saint Père nous a accordée, nous l'apprécions plus que vous ne pouvez l'imaginer. Toutefois, il ne faut pas m'en attribuer tout le mérite. J'admets avoir suggéré l'idée et avoir prêté mon nom; pour le reste, il faut tenir compte de certains dévouements admirables à cette chère cause, puis de vos bonnes prières. Mais, par-dessus tout, ce fut notre bonne Petite Sainte qui, du haut du Ciel, jetait ses roses de succès sur toutes nos démarches. Elle avait à coeur d'être la Patronne des missionnaires qu'elle a tant aimés et pour qui elle a tant souffert.

Maintenant, c'est à notre tour de l'aimer et, de fait, nous

l'aimons beaucoup. Tous, nous mettons notre confiance en elle et rarement nous sommes déçus. Nos Indiens la connaissent et la prient; ils ont aussi grande confiance en elle.

Un de nos missionnaires, le Rév. Père Guilloux, O. M. I., vient d'écrire la vie de la "Petite Thérèse" dans la langue des Cris. Elle sera publiée par fascicules dans le petit journal "Kitchitwa Mitéh", édité par un Oblat, le Rév. Père Moulin; il n'y a aucun doute que nos Indiens la liront avec plaisir et édification.

Depuis que Sainte Thérèse est devenue notre Patronne, tout a prospéré dans notre Vicariat et les conversions ont augmenté. Il n'y a eu aucun malheur; au contraire, la chapelle de la petite Sainte, au Lac des Iles, a été protégée comme par miracle, dans un immense incendie. Nous sentons qu'au-dessus de nous il y a une main protectrice.

Mais notre avidité n'est point satisfaite: il nous faudrait plus de missionnaires, un plus grand nombre encore de conversions parmi les protestants; nous avons aussi en vue l'établissement d'un petit Séminaire indigène, pour répondre au désir du Pape; nous comptons sur notre Patronne pour tout cela.

Priez pour moi, ma vénérée Mère; ne demandez pas autre chose qu'un plus grand amour du bon Dieu et les moyens de sauver beaucoup d'âmes.

Je vous bénis d'une bénédiction puisée dans le Coeur de Jésus.

† O. CHARLEBOIS, O. M. I.
Vic. Apost. du Keewatin.



LE MOIS DU DIMANCHE

Sous ce titre, l'Oeuvre des tracts publie une brochure dûe au R. P. Archambault, S. J., où se trouvent exposés la dernière initiative de la Ligue et les moyens d'y prendre part.

C'est en effet toute une campagne qu'entend mener la Ligue durant le mois d'avril, campagne vivement approuvée par l'épiscopat de la province de Québec et à laquelle sont invités à participer tous ceux qui désirent le respect du dimanche chez nous. Déjà plusieurs associations, un grand nombre de revues, des maisons d'éducation sont entrées dans le mouvement, mais pour qu'il atteigne son but, il faut le rendre aussi général que possible. Cette brochure y aidera. A côté des arguments en faveur de cette croisade, il y a les exemples de ceux qui y ont déjà adhéré. La répandre c'est donc favoriser une des campagnes les plus opportunes qui puissent être entreprises.

Elle se vend 10 sous l'exemplaire, \$6.00 le 100 (port en plus), à l'Action paroissiale, 4260, rue de Bordeaux, Montréal.

CHEZ LES ESQUIMAUX DE L'OCEAN ARCTIQUE

Le 31 juillet 1928 le R. P. Fallaize, O. M. I., l'intrépide successeur des RR. PP. Rouvière et Le Roux, massacrés par les Esquimaux, écrivait de l'île Herschell aux "Petites Annales des Missionnaires Oblats" une lettre dont nous reproduisons les passages suivants :

"L'an dernier, à mon retour de France, j'eus l'amère surprise de voir arrêtées nos entreprises d'évangélisation des Esquimaux appartenant au Vicariat apostolique du Mackenzie ; notre pénurie de missionnaires sérieusement aggravée par la mort inopinée du R. P. Duport en était la cause. Je fus envoyé exercer le ministère parmi les Indiens Montagnais du Fort Résolution.

"Cependant Mgr Breynat était bien décidé à ne pas abandonner la mission esquimaude qui a coûté tant de travail et du sang. Un renfort nous est venu dans la personne du jeune P. Duchesne. Monseigneur l'a envoyé prendre ma place, tandis que je reçus l'ordre de me préparer à aller fonder une nouvelle mission à l'embouchure de la rivière Coppermine. Cette mission est destinée à remplacer celle fondée au Grand Lac d'Ours par les RR. PP. Rouvière et Le Roux et elle sera fixée à une vingtaine de kilomètres de l'endroit où ces deux vaillants furent massacrés.

"Nous sommes à Herschell depuis deux jours. C'est une île d'une quarantaine de milles carrés, qui doit son nom à l'astromome Herschell ; elle est située à 160 milles environ d'Aklavik, sur l'Océan arctique, à la limite des eaux canadiennes et américaines. Là se trouve la douane et les commerçants américains ne peuvent trafiquer au delà vers l'est.

"Le capitaine Pederson, de San Francisco, chargé de nous fournir les approvisionnements, vient d'arriver et lorsqu'il aura passé la douane, il nous servira. Mgr Breynat vient de nous acheter un beau "schooner", le Nakotak, et de nous trouver un bon pilote avec lequel nous allons risquer de nous rendre à l'embouchure de la Coppermine. Nous allons commencer notre navigation arctique pour une distance de 1,100 milles."

* * *

La livraison de février de la même revue publiait la lettre suivante de S. G. Mgr Breynat au sujet de cette expédition :

"Vous étiez au courant de notre projet de fondation d'une nouvelle mission dans le Coronation Gulf à l'embouchure de la rivière Coppermine. La fondation est faite, mais pas à l'emplacement que nous avons choisi... et au prix de quelles difficultés...

"C'est, comme vous le savez, le bon Père Fallaize, aidé du Père Binamé et du Frère Beckschoeffler, qui était chargé de préparer l'entreprise et de la mener à bonne fin. Grosse entreprise que d'aller s'établir, d'une manière permanente, sur ces rivages

glacés de l'Océan Arctique. En outre d'un approvisionnement qui devait pourvoir à toutes les nécessités, y compris celle du charbon, il fallait préparer tout le matériel de construction pour une maison-chapelle et un petit hangar.

"Il s'agissait aussi de faire transporter le tout sur place. L'Honorable Compagnie de la Baie d'Hudson, seule organisée pour ce travail, ne se montra que très peu disposée à accepter nos missionnaires et leur approvisionnement. Le temps pressait. Force nous fut d'acheter un "schooner". C'était une dépense énorme supplémentaire. Il n'y avait pas à hésiter. C'était le seul moyen d'assurer notre liberté d'action! A saint Joseph qui ne nous a jamais abandonnés de payer la note!...

"Quand toutes les mesures furent prises pour assurer humainement parlant le succès de notre expédition; au moment où je me préparais à aller, avec nos chers missionnaires, rejoindre leurs approvisionnements qui arrivaient par le détroit de Behring, et le bateau, le "Nokatak", qui se trouvait déjà rendu à l'île Herschell, survint une nouvelle difficulté, la plus inattendue et la plus ridicule, qui pouvait avoir de grosses conséquences: le Gouvernement m'avertissait que désormais aucune nouvelle mission ne pourrait se fonder dans les régions arctiques sans son autorisation préalable.

"Croyant qu'il s'agissait d'une simple formalité à remplir, je m'empressai d'écrire pour demander l'autorisation exigée. Par deux télégrammes successifs, j'insistai pour avoir une réponse immédiate. N'ayant rien reçu à mon arrivée à l'île Herschell, je donnai ordre au Père Fallaize de partir et de ne se laisser arrêter par aucune autorité.

"Je me rendis immédiatement à Ottawa où, sans trop de difficultés, j'obtins du Ministre de l'Intérieur une lettre nous rendant toute liberté d'action dans les régions arctiques.

"Pendant que j'étais en route, j'appris que par suite d'une voie d'eau survenue au "Nokatak", notre caravane avait été obligée de s'arrêter à mi-chemin au détour du cap Parry.

"Il paraîtrait que cet arrêt imprévu est tout providentiel et marquerait l'emplacement d'une mission là où nous n'avions jamais songé à en établir. L'expérience de l'hiver nous le dira. En attendant, il faut que nous nous préparions à aller plus loin le plus tôt possible. Un ministre protestant, avec toutes les faveurs de la Compagnie de la Baie d'Hudson et du Gouvernement, est allé fonder un poste à l'embouchure de la Coppermine, tout près de l'endroit où tombaient nos chers Pères Rouvière et Le Roux. Nous ne pouvons pas abandonner aux protestants un champ arrosé par le sang de nos missionnaires.

"Mais où prendre le personnel et les ressources? Notre "Nokatak" est trop petit. Il nous faut un nouveau bateau...

Nous avons confiance que Saint Joseph continuera à pourvoir à tous nos besoins.”

* * *

Dans une nouvelle lettre, écrite au cours de l'hiver, S. G. Mgr Breynat, le chef qui a commandé à ses soldats l'expédition si hardie de la Coppermine, fait connaître les derniers détails connus par T. S. F. sur les héroïques pionniers de l'Océan Arctique.

“Pas très loin de Lady Harbor, où nos missionnaires ont été obligés d'atterrir le 15 août dernier, au fond de la Baie de Langton, hiverne le “schooner” Saint-Roch, propriété de la Gendarmerie Canadienne, qui s'en sert pour la patrouille des mers arctiques.

“Le Saint-Roch se trouve muni d'un poste de T. S. F. et le Commissaire de la Gendarmerie Royale nous a bienveillamment autorisés à nous servir de ce poste pour communiquer avec nos missionnaires si isolés dans ces régions.

“Dès qu'ils ont eu connaissance de ce privilège accordé, le R. P. Fallaize s'est empressé d'en faire usage pour me faire savoir que toute sa petite communauté se portait à merveille.

“Il ajoute que leur maison, dont le matériel a été apporté là de San Francisco, est presque entièrement achevée, et très confortable malgré le vent qui, fidèlement chaque jour, souffle sur la côte.

“Ils ont trouvé du bois jeté à la mer par quelque rivière et accumulé sur le rivage, dans les environs, par les tempêtes du Nord. C'est presque une mine d'or, dans un pays où la tonne de chabon revient à plus de cent dollars, soit environ 3,000 francs.

“Le message nous apprend que la pêche a donné du bon poisson, et la chasse a fourni de la viande de caribous. Nouvelles importantes qui nous tranquillisent contre tout danger de famine pour cette année.

“Toute la population se montre très bien disposée à l'égard des missionnaires. A Noël, une centaine de personnes se trouvaient à la Mission.

“Bref, tout s'annonce bien...Notre-Dame de Lourdes (c'est la patronne de la Mission) nous voulait à cet endroit. Nous n'y avions pas pensé auparavant. Et cette fondation, voulue par notre Mère Immaculée, semble marquer pour nous, sur la côte, une position stratégique pour l'avenir. Nous devons donc y rester, et nous y resterons...

“Mais, dès cette année, il faut nous rendre à l'embouchure de la rivière Coppermine, que nous nous proposons d'atteindre l'été dernier. C'est là que nous avons le petit noyau de catholiques, fruit du sang de nos martyrs.

“Dès qu'a été connue notre intention de nous y établir, le

ministre protestant, quittant Bernard Harbor, s'y est précipité pour nous y devancer. Sa tâche a été facilitée par toutes les faveurs des hommes, pendant que nous nous débattions contre leur mauvais vouloir, et le mauvais vouloir des éléments.

“C'est une grosse entreprise que de songer à aller là dès l'été prochain, surtout après l'effort que nous avons dû fournir l'année dernière... Mais, puisque le Pape m'a demandé de “dompter toutes les difficultés” et de conduire toujours plus au Nord, jusqu'à la limite des terres habitées, ma petite, mais vaillante phalange d'Oblats, nous nous mettons à l'oeuvre dès aujourd'hui.

“Nous avons pleine confiance que le Maître de la Moisson nous enverra le personnel nécessaire et que Saint Joseph nous trouvera les ressources indispensables. Dieu le veut... En avant sous l'égide de Marie Immaculée... Personne ne peut nous refuser l'aumône d'une prière.”



LES ECOLES SEPARÉES DE L'ONTARIO

Sous la direction de Mgr McNeil, archevêque de Toronto, une campagne se poursuit actuellement pour obtenir une distribution plus équitable des deniers publics en faveur des Ecoles séparées de l'Ontario. L'éminent archevêque, dans un article paru dans “The Canadian Messenger of the Sacred Heart” de Toronto, fait l'historique de la loi scolaire ontarienne avec ses amendements successifs. En 1860 s'élaborait la loi des Ecoles séparées. Les compagnies financières peu nombreuses à cette époque, payaient une taxe qui servait à l'entretien des écoles publiques. En 1886, un amendement à la loi permit aux directeurs de ces compagnies de payer une taxe qui servirait à l'entretien des écoles catholiques quand ces compagnies avaient des actionnaires catholiques.

Mais le bon effet de cet amendement se trouve amoindri aujourd'hui du fait que les actions de ces compagnies sont négociées à la Bourse et acquises en partie par des acheteurs étrangers à la province.

Monseigneur cite un exemple intéressant: celui du Canadian National. Ce réseau est possédé par des actionnaires canadiens, et la direction en est confiée au Gouvernement de la Puissance. Cette Compagnie fournit une taxe qui sert à l'entretien des écoles de l'Ontario, mais pas un sou n'en est appliqué aux écoles catholiques. Du reste, le capital n'est pas le seul facteur de la richesse dans un pays; le travail est essentiel autant que le capital, et les travailleurs catholiques, nombreux dans les entreprises manufacturières et autres, auraient droit à une meilleure répartition du fruit des impôts pour les écoles fréquentées par leurs enfants. Le Conseil Privé vient de rendre une décision

ainsi exprimée: "Le droit conféré aux Ecoles séparées de l'Ontario est un droit à des écoles publiques de même nature que celui conféré aux écoles publiques, en général." Et le même Conseil a déclaré que "l'Ecole séparée est une modalité de l'école publique".

Monseigneur utilise cette décision et une autre du même Conseil "que les écoles catholiques doivent être strictement maintenues", et il réclame en conséquence logique, pour les écoles catholiques une part des octrois du Canadien National, des corporations civiles, des entreprises industrielles et de transport, fournis exclusivement aux écoles non-catholiques. Monseigneur avertit les catholiques qu'ils ne doivent pas demeurer les bras croisés devant cette situation qui leur est faite. Deux congrès ont été tenus à Ottawa récemment, l'un par les catholiques de langue anglaise, l'autre par les catholiques de langue française. Un comité conjoint a été formé et sa première démarche a été l'adresse d'une pétition à la législature d'Ontario, au nom de toutes les Commissions catholiques de la Province.

Ce comité se compose des Archevêques de Toronto et d'Ottawa, du Vicaire général d'Ottawa, Mgr Charbonneau, du Directeur du "Catholic Record" de London, M. l'abbé Foley, du sénateur Belcourt, d'Ottawa, et de M. T.-F. Battle, de Toronto.

Plus haut que l'aspect financier, qu'il était nécessaire de signaler à la Législature, Monseigneur rappelle aux catholiques du pays, l'aspect spirituel de cette juste cause et il les invite à prier pour son succès. Déjà, des journaux non-catholiques ont fait écho à sa parole et rendu hommage à l'école séparée.

Cette confirmation des principes posés par l'éminent archevêque de Toronto est d'excellente augure; elle annonce qu'une saine opinion publique s'éveille enfin pour hâter le triomphe de la justice.



LA LIGUE CATHOLIQUE FEMININE

La Ligue Catholique féminine, 105, rue Sainte-Anne, Québec, vient de publier un deuxième bulletin avec un tirage de 15,000 exemplaires. C'est dire que l'excellent travail accompli par la Ligue, avec la bénédiction de l'épiscopat, pour réagir contre l'empire des modes féminines du jour, prend de l'ampleur et se développe. Dans le compte-rendu des sections qui surgissent un peu partout, il nous fait plaisir de signaler celles de Saint-Léon et de Letellier, dans le diocèse de Saint-Boniface.

Ce deuxième bulletin, qui est distribué gratuitement à l'adresse indiquée, contient la lettre suivante adressée par S. G. Mgr Courchesne, évêque de Rimouski, à la présidente de la Ligue:

“Je n’ai jamais douté de la force conquérante du bon sens auprès de la femme catholique, même si la tyrannie de la mode multiplie insolemment les marques de son mépris pour le bon sens. A force d’affirmer partout, par l’exemple et par une éducation tranquille, sûre d’elle-même, les droits de la pudeur et du goût, votre Ligue corrigera bien ce qui doit l’être chez nous, et fera durer ce qui ne doit pas changer. Je suis certain de cela comme je suis certain qu’en dépit de certains maquillages de la face, notre population catholique ne veut pas sombrer dans l’insignifiance païenne.

“Pardonnez-moi si j’ai un peu tardé à accuser réception de votre Bulletin et à vous dire, avec cette rondeur de campagnard, tout le bien que je pense de votre oeuvre. Mettons que j’en prie plus fort le bon Dieu de la bénir et de faire que chez nous, devant la cohue criarde des effrontées, la Ligue Catholique féminine devienne Légion.

“Bien à vous avec respect et dévouement en N.-S.”

† GEORGES

év. de Rimouski.



UN APPEL DE S. G. MGR CHARLEBOIS, O. M. I.

A la date du 22 mars S. G. Mgr Charlebois a adressé à l’un de ses missionnaires, le R. P. Joseph Dubeau, O. M. I., la lettre suivante :

Mon cher Père,

Vu le grand besoin de frères convers pour aider les missionnaires dans leurs missions, je vous prie d’aller dans la province de Québec et de faire appel aux jeunes gens de bonne volonté. Il me semble qu’un bon nombre répondront à votre appel. Quels services ils nous rendront. Nous allons prier la patronne des missions, sainte Thérèse de l’Enfant-Jésus, pour qu’elle touche les coeurs et donne du courage à ceux qui sentiront l’appel de Dieu à devenir un “Apôtre inconnu”.

J’ai confiance que Messieurs les Curés vous recevront volontiers et favoriseront votre apostolat.

Je vous bénis ainsi que tous ceux qui répondront à votre appel.

† O. CHARLEBOIS, O. M. I.

Vic. Apost. du Keewatin.



— Le Conseil Central de l’Oeuvre Pontificale de Saint-Pierre Apôtre, à Rome, à sa réunion du 6 décembre dernier, a nommé M. l’abbé Henri Jeannotte, S. S., de Montréal, directeur national de cette Oeuvre pontificale pour tout le Canada..

NOMINATIONS ECCLESIASTIQUES

— M. l'abbé Ovila Moquin, ci-devant curé de Sainte-Genève, curé de Mariapolis, en remplacement de M. l'abbé Albert Rousseau, décédé.

— M. l'abbé Pierre Picton, curé de Sainte-Genève.

— M. l'abbé Honoré Mazué, desservant de Saint-Adolphe, en remplacement de M. l'abbé Joseph-P. Gagnon, en congé pour cause de maladie.



LES DOMINICAINS A PRINCE-ALBERT

Les Pères Dominicains de la province Saint-Dominique du Canada, sur l'invitation de S. G. Mgr J.-H. Prud'homme, évêque de Prince-Albert et de Saskatoon, ont décidé de fonder un couvent de leur Ordre dans la ville de Prince-Albert. Les premiers religieux fondateurs chargés de cette oeuvre sont le T. R. P. Réginald Duprat, supérieur, les RR. PP. Hyacinthe Couture et Vincent Daigle, ainsi que le Frère Henri Mercier. Ils sont récemment arrivés à leur poste. Ils établiront d'abord une maison à Prince-Albert et dans la suite Monseigneur leur confiera la direction d'une paroisse, qui sera détachée de la paroisse de la cathédrale, dont le territoire actuel couvre la ville entière. Leur principal ministère, celui pour lequel on les a demandés avec instance, sera la prédication de retraites et de missions dans tout l'Ouest du Canada. Ils se proposent aussi d'établir, aussitôt que possible, une oeuvre de retraites fermées pour les fidèles et le clergé du diocèse.



FEU LE R. P. PIE, O. C. R.

Le 31 mars, jour de Pâques, est décédé pieusement au monastère cistercien de Saint-Norbert, le R. P. Pie, après 45 ans de vie religieuse.

Né Claude-Marie Barriquand, à Saint-Etienne, département de la Loire, en France, le 2 avril 1865, il fut reçu à Bellefontaine, en Anjou, le 26 janvier 1884. Après y avoir émis ses premiers voeux dans la ferveur de sa jeunesse, il vint à Notre-Dame du Lac, à Oka, au mois de juin 1888. Il reçut l'ordre de la prêtrise le 14 juillet de l'année suivante des mains de Mgr Fabre, archevêque de Montréal. Il arriva au monastère de Notre-Dame des Prairies, à Saint-Norbert, le 15 juillet 1894.

Partout où il passa, il se fit remarquer par son esprit de foi et de piété tendre, mais ce qui le distingua surtout et édifia gran-

dement ceux qui vécurent avec lui ce fut son assiduité inlassable et son exactitude à se rendre au chœur pour y chanter les louanges divines. Sa voix puissante et bien nourrie entraînait ses confrères dans l'accomplissement de cet office considéré par saint Benoît comme le premier devoir du moine.

Son zèle, son dévouement ne se démentirent jamais non plus dans la seconde observance de la vie monastique que l'on appelle le travail manuel. Rien ne le rebutait dans les travaux les plus humbles et les plus bas qu'il accomplissait toujours avec un grand esprit de foi et un véritable dévouement pour sa communauté.

Sa bonté et son accueil toujours affable étaient remarquables. Il a emporté tous les regrets de sa communauté et des amis de l'extérieur qui le connaissaient, ainsi que l'estime due à un saint religieux. Ses derniers jours furent l'écho de sa longue vie religieuse. Il édifia grandement par sa patience dans les souffrances, acceptant tout comme venant de la main de Dieu et se laissant soigner sans jamais se plaindre.

Il fut inhumé le 1er avril dans le cimetière du monastère, selon le rite cistercien. S. G. Mgr l'Archevêque, accompagné de quelques prêtres séculiers et de la communauté, présida la cérémonie.

R. I. P.



FETE ET OCTAVE DU SACRE COEUR DE JESUS

Dans leur dernier numéro du 6 février dernier, les "Acta Apostolicae Sedis" ont publié le décret de la Sacrée Congrégation des Rites élevant, tel que l'Encyclique de S. S. Pie XI "Misericordissimus Redemptor" l'avait annoncé précédemment, la fête du Sacré Cœur de Jésus au rite double de première classe avec octave privilégiée de IIIe ordre. Le même numéro des "Acta" donne le texte de la messe et de l'office de la fête avec son octave. Ce texte couvre plus de trente pages des "Acta". La messe est nouvelle de même que l'office de la fête du Sacré Cœur.

Tous les jours de l'octave, lorsqu'il ne s'y rencontrera pas la fête d'un double, on récitera l'office de la fête du Sacré Cœur avec des leçons propres au deuxième et au troisième nocturne. Le dimanche dans l'octave, c'est-à-dire le IIIe après la Pentecôte, a aussi une partie de son office propre. Comme on le voit, la fête et l'octave du Sacré Cœur seront désormais mises sur le même pied que la fête et l'octave de l'Ascension.

La nouvelle messe et le nouvel office devront être insérés au missel et au bréviaire au propre du temps, après l'octave de la Fête-Dieu, et ils seront obligatoires cette année.

INCENDIE DE L'ÉGLISE DE SAINT-NORBERT

Lundi, le 8 avril, un incendie a réduit en cendres l'église paroissiale de St-Norbert. Seuls le Saint-Sacrement, les vases sacrés et les vêtements sacerdotaux ont été sauvés. Le vent activait les flammes et rendait impossible tout effort pour les combattre.

Cette église avait été construite par feu Mgr Ritchot en 1883 et Mgr Taché l'avait bénite au mois d'octobre de cette année. Le 16 mars 1885 le même prélat y avait consacré le premier autel fixe de l'Ouest. Le 22 septembre 1887 l'église elle-même avait reçu les honneurs de la consécration. La cérémonie fut accomplie par Mgr Fabre, archevêque de Montréal. Mgr Laflèche, évêque des Trois-Rivières, et un nombreux clergé de la province de Québec, étaient venus assister à cette consécration, ainsi qu'à celle de la cathédrale de Saint-Boniface, démolie en 1908, et de l'église Sainte-Marie de Winnipeg, devenue cathédrale du nouveau diocèse.

Nous offrons nos profondes sympathies à Mgr Cloutier, curé de Saint-Norbert, et à ses paroissiens. C'est vraiment une grande épreuve.



UN DIOCESE CANADIEN AUX INDES

L'Oeuvre des Tracts accroît ses publications relatives aux missions par une nouvelle plaquette où est relaté l'effort missionnaire de la Congrégation de Sainte-Croix en Asie.

L'auteur, le R. P. Eustache Gagnon, C. S. C., donne d'abord un bref aperçu de la progression merveilleuse du travail de pénétration auprès des masses païennes et de l'intérêt que suscitent partout les problèmes de missions. Alors apparaît l'Église canadienne qui, bien jeune encore, dirige un grand nombre de ses fils assoiffés d'idéal vers les Indes, etc., fonde un séminaire pour former des missionnaires, organise une splendide exposition à Joliette et multiplie ses activités en ce sens.

Le Rév. Père se demande quelle part fut celle de Sainte-Croix dans cette course à la conquête des âmes? Il répond en donnant une page d'histoire, montrant son Institut chargé peu d'années après sa fondation d'évangéliser les peuples de l'Inde. Depuis 1927, le territoire confié à la Congrégation a été divisé en deux diocèses dont l'un, Dacca, est desservi par les religieux des États-Unis et l'autre, Chittagong, par ceux de la province canadienne, avec S. G. Mgr A. LePailleur, C. S. C., comme évêque résidentiel.

Le prix de ce tract est de 10 sous l'unité; \$1.00 la douzaine, port en plus, à l'Action Paroissiale, 4260, rue de Bordeaux, Montréal.

Oraison funèbre de MGR GRANDIN, O. M. I. (1)

(Suite et fin.)

Nous avons admiré partout et toujours son esprit de prière et d'union avec le Bon Dieu. Toute sa vie, il a été un modèle de fidélité à tous les exercices de piété prescrits par la Règle de l'Oblat de Marie Immaculée. Méditation du matin, oraison du soir au pied du Saint Sacrement, visites journalières à Notre Seigneur et à la Très Sainte Vierge, examen de conscience du matin et du soir, lecture spirituelle, étude pieuse des Saintes Ecritures, récitation du Saint Rosaire, il a été fidèle à tout jusqu'à la mort; et lorsque la maladie suprême l'a cloué sur un lit de douleur, son chapelet n'est point resté oisif; nous le voyions à chaque heure du jour égrené par le vénérable malade.

Cette dévotion tant recommandée par l'immortel Pontife Léon XIII actuellement régnant, il l'a pratiquée au plus haut degré durant sa vie tout entière. On peut dire presque sans exagération qu'il a encerclé le monde avec les "Ave Maria" qu'il récitait sans cesse dans ses longs et innombrables voyages. Douze fois il a traversé l'Océan le chapelet à la main. La voie ferrée qui traverse notre cher Canada et réunit aujourd'hui l'Atlantique au Pacifique, a été sanctifiée dans tout son parcours par le rosaire de l'Ange de Saint-Albert; nos prairies, nos forêts sont émaillées de ses invocations à Marie. Dans ses courses à la raquette, par un froid de 35 à 40 degrés et davantage, le chapelet de l'évêque Oblat se déroulait au fond de ses mitaines de missionnaire voyageur. Il était son oblat, son fils, son serviteur, sa chose, comme il le disait lui-même. C'est par le Coeur de Marie qu'il pénétrait si profondément dans le Coeur de Jésus.

Si sa charité à l'égard de Dieu était sans mesure, sans mesure aussi a été sa charité à l'égard du prochain. Les plus pauvres, les plus petits, les plus délaissés, les misérables, en un mot, ont été l'objet de ses prédilections. Les vieillards, les veuves désolées, les abandonnés ont toujours trouvé en lui un refuge, un consolateur, un père avec un coeur de mère.

Non content de fonder dans son cher diocèse maints asiles de charité, il a voulu toujours avoir dans sa propre résidence, dans son modeste évêché, tantôt un vieillard infirme, impotent, auquel il rendait lui-même les plus humbles services et qu'il visitait, consolait tous les jours; tantôt un orphelin, un délaissé à qui les tristes infirmités morales ou physiques ne permettaient pas l'entrée d'un asile. Le bon Monseigneur Grandin l'adoptait; il le faisait son conchambriste et chaque nuit, pendant des semaines et des mois, il avait la charité de quitter son humble cou-

che, d'interrompre son sommeil, pour lui rendre tous les services en son pouvoir.

Avec quelle bonté il accueillait les pauvres pécheurs ! Comme il les pressait littéralement sur son cœur ! "Quis ex vobis infirmatur et ego non infirmor ? quis ex vobis scandalizatur et ego non uror ?" Qui souffre sans que je souffre avec lui, s'écriait le noble apôtre des gentils. Comme saint Paul brûlant de zèle et de charité pour ses chers convertis de Corinthe, le zèle et la charité enflammaient le cœur de notre vénérable père pour tous les habitants de ce cher diocèse, sans distinction de races, de nationalités, de langues ou de croyances. La porte de son cœur leur était ouverte à toute heure du jour et de la nuit même, au besoin.

L'aumône était aussi un besoin de son cœur si compatissant à toutes les misères de notre pauvre humanité. Il aurait voulu pouvoir donner toujours et sans compter. Que de secours il a fait passer à l'indigence, à la pauvreté délaissée. Que de fois dans ses voyages au milieu des pauvres sauvages, il a pris sur son plus strict nécessaire, s'exposant lui-même au jeûne et à la faim pour donner à manger au pauvre famélique.

Oui, c'est bien à lui que Notre Seigneur dira un jour ou plutôt qu'il a dit déjà : "Viens, le béni de mon Père, viens posséder le trône de gloire et d'immortalité que je t'ai préparé dès le commencement. J'ai eu faim et tu m'as donné à manger ; j'ai eu soif et tu m'as donné à boire ; j'étais nu et tu m'as vêtu ; j'étais malade et tu m'as visité".

J'étais malade... Mes bien chers Frères, n'est-il pas encore présent à notre mémoire le souvenir de la charité héroïque de Mgr Grandin à l'époque de la grande épidémie qui pendant trois mois consécutifs désola le diocèse de Saint-Albert. Trois mille Pieds-Noirs, deux mille cinq cents Cris, et ici les deux-tiers de nos chers Métis furent victimes du fléau. Notre saint évêque se met à la tête de quelques missionnaires dont il peut disposer. Il court, il vole au secours des pestiférés que la mort fauche dans nos prairies. Jour et nuit il est au chevet des mourants, administre les malades, ensevelit les morts de ses propres mains, console les veuves, adopte les orphelins. Son zèle et sa charité ne cessent de se dépenser sans compter que lorsque le fléau a lui-même disparu.

Et que dire de sa charité fraternelle, cette vertu distinctive de l'Oblat de Marie Immaculée. Oh ! nous qui avons été ses frères en religion, combien de preuves d'amour ne nous a-t-il pas prodiguées ! Nous a-t-il jamais vu pleurer sans pleurer avec nous, souffrir sans partager nos peines ?

Ne l'ai-je pas vu maintes fois, ce charitable père, souffrant, plus malade que moi, se lever sans bruit au cœur de l'hiver, par les nuits les plus froides, pour venir, à l'insu de tous, dans la

chambre où je reposais, attiser doucement le feu de la fournaise et s'en retourner sur la pointe des pieds pour ne pas trahir son acte de charité plus que fraternelle. Ce qu'il a fait pour moi je jurerais qu'il l'a fait pour bien d'autres. Ah! je vous en supplie, ô mon Dieu, acquittez vous-même notre dette de reconnaissance et d'amour.

Son zèle aussi pour le salut des âmes, autant que le permet la puissance humaine, a été sans borne et sans limite.

Jeune évêque, il s'élançait d'un bond jusque sur les rives du Mackenzie et pénètre dans les régions du cercle polaire. Quel est son but? Quelle est sa mission? Jeter dans ces pays désolés les fondements de nouvelles églises, préparer l'érection d'un nouveau vicariat apostolique.

Là aussi il gagne à la vraie Foi, par sa douceur, sa charité, ses mortifications et ses prières, les âmes des tribus sauvages encore assises à l'ombre de la mort. Il passe des mois et des années dans de misérables huttes ouvertes à toutes les intempéries des saisons, manquant de tout, souffrant de la faim, du froid, de l'isolement, surtout de la maladie et de la pénurie de toutes choses, mais il possède Jésus dans le Très Saint Sacrement. C'est son Dieu et son tout.

Cinq années de sacrifice, de zèle et de dévouement et le Vicariat apostolique d'Athabaska-Mackenzie est fondé. Quelques mois avant de nous quitter pour le Ciel notre bien-aimé père a l'ineffable bonheur de voir son oeuvre plus que prospère, plus qu'agrandie dans ces régions de l'Extrême-Nord. Le Vicariat d'Athabaska-Mackenzie est divisé. Un nouveau Vicaire apostolique prend possession du noble héritage qui lui est échu et vient recevoir à Saint-Albert même la consécration épiscopale, sous les regards attendris et reconnaissants du saint mourant auquel Dieu a bien voulu réserver cette suprême consolation, récompense dès ici-bas de son zèle et de son dévouement.

Son zèle et son dévouement! C'est à l'automne de 1868 que le bon Mgr Grandin arrivait ici pour se fixer au milieu de nous. Vous vous souvenez encore, anciens et chers Métis de Saint-Albert, des premières paroles d'affection et de tendresse qu'il vous adressa. Vous comprîtes de suite le don que Dieu vous faisait dans la personne de celui que la mort vient de nous ravir.

Nous venons de dire un mot de sa piété, de sa douceur, de son humilité, de sa charité. Un regard maintenant, à vol d'oiseau, sur ses oeuvres de zèle apostolique. "Opera illorum sequuntur illos", dit la Sainte Ecriture. Les justes sont accompagnés au tribunal de Dieu par les oeuvres qu'ils ont accomplies. Quel glorieux trésor a emporté le vénéré pontife qui vient de nous quitter!

Il arrive ici dans cet immense diocèse qui s'étend du Lac

Winnipeg jusqu'aux Montagnes Rocheuses et de la frontière des Etats-Unis jusqu'à la frontière du Vicariat apostolique d'Athabaska-Mackenzie. Plus d'un demi million de milles de superficie. Sur cette immense étendue sont dispersés les sauvages de la nation des Cris, des Pieds-Noirs, des Assiniboines, des Montagnais. Nos chers Métis résident dans quelques centres qu'ils ont choisis sur les bords de nos lacs où ils vivent de la pêche et de la chasse.

Cinq missions seulement et neuf prêtres oblats font tout le personnel du diocèse avec trois maisons des dignes Soeurs de la Charité de Montréal. Ces religieuses, au nombre d'une douzaine, dirigent trois modestes orphelinats et trois écoles à l'état de formation. C'est tout.

Le saint évêque de Saint-Albert se met courageusement à l'oeuvre. A l'est de son immense diocèse, les missions de l'Île à la Crosse et du Lac Caribou sont soutenues et affermies. Puis l'une après l'autre surgissent les nouvelles missions de Saint-Laurent, de Prince-Albert, du Lac Canard, de Batoche, du Cumberland, du Lac Pélican, de Battleford, de Saint-Louis de Langevin, du Lac Maskeg, de Pondmaker et de Sainte-Angèle. Dix-huit Pères et huit Frères Oblats en prennent la charge.

Les Révérendes Soeurs Fidèles Compagnes de Jésus viennent s'adjoindre aux dignes Soeurs de la Charité de Montréal, ouvrent un pensionnat et des écoles à Prince-Albert et à Saint-Laurent. Une nouvelle Eglise, un nouveau Vicariat apostolique est fondé par le zèle, les sacrifices et le dévouement de l'Ange de Saint-Albert.

Dans ce qui compose aujourd'hui la part de l'héritage confié à son digne successeur, Monseigneur Grandin, aux missions de Saint-Albert, de Sainte-Anne et de Notre-Dame des Victoires au Lac Labiche, ajoute Edmonton, Calgary, McLeod, Lethbridge, Pincher Creek, Duhamel, Morinville, Notre-Dame de Lourdes, Saint-Pierre, Saint-Joseph, Saint-Émerence et cinquante autres en voie de formation pour les catholiques de toute race et de toute nationalité.

Les pauvres, les délaissés, les plus abandonnés sont toujours l'objet des prédilections du saint évêque.

Un auxiliaire, un jeune missionnaire oblat, humble, zélé au suprême degré, lui est envoyé de la vieille France. Il le destine de suite aux missions les plus difficiles, tandis que Dieu lui-même le choisit pour être le digne successeur du père et grand évêque que nous pleurons. Les missions sauvages des Pieds-Noirs entrent dans une phase nouvelle. Des églises, des écoles se bâtissent et se développent chez les Pieds-Noirs proprement dits, les Gens du Sang, les Piégans et les Cris. Les Soeurs de Charité de Nicolet, les Soeurs de l'Assomption, les Soeurs de la Providence

et les Soeurs de la Miséricorde de Montréal viennent enrichir le jeune diocèse de Saint-Albert de leur zèle et de leur dévouement; des centaines d'enfants d'infidèles, de protestants et de catholiques reçoivent une instruction profondément chrétienne.

Pour arriver à ce résultat si concluant, le vénérable pontife que nous contemplons ici pour la dernière fois sur sa couche funèbre, n'a épargné ni peines, ni fatigues, ni sacrifices. Il parcourt sans cesse son vaste diocèse à la façon des premiers apôtres. Il prie, il exhorte, il relève les courages abattus, affrontant sans compter les peines, les obstacles de tout genre qui hérissent le chemin qu'il doit parcourir. Son zèle opère des merveilles et, ne fût sa profonde humilité, il aurait eu le bonheur en mourant de pouvoir constater que Dieu l'avait choisi, lui qui s'est toujours considéré comme le rebut du monde, "infirmus mundi elegit Deus", pour faire son oeuvre divine, défricher et semer à pleines mains, travail gigantesque que continuera un autre lui-même.

Cet autre lui-même, il le demande au Coeur du Divin Pasteur, il le demande au chef de sa famille religieuse, il le demande à Léon XIII si glorieusement régnant et Léon XIII, le successeur de Pierre, assisté, inspiré par le Saint-Esprit, va choisir dans les missions sauvages les plus pauvres, les plus difficiles et les plus barbares de ce cher diocèse, cet Oblat, selon son coeur, qui célèbre aujourd'hui l'auguste sacrifice pour le père bien-aimé qu'il pleure avec nous et sur les traces duquel il a si bien marché.

Nous avons tous été témoins de la joie si sainte et si pure qui débordait du coeur de notre évêque bien-aimé, lorsqu'il consacra, au pied même de cet autel où il a tant prié, son vénéré coadjuteur. Après l'hymne d'action de grâces, comme le saint vieillard Siméon, il entonna alors son "Nunc dimittis" et les cinq dernières années de sa vie n'ont été qu'une préparation fervente et continuelle à la mort. Pendant ces cinq années, plus que jamais il prie, il souffre, il s'efface et s'humilie.

Une dernière épreuve vient, à la fin de sa noble carrière, torturer son coeur. La phase de prospérité même où son cher diocèse est entré en est la cause ou l'occasion. Les nouvelles missions et paroisses qui surgissent de toutes parts, mais qu'il faut soutenir et entretenir dans cinquante places à la fois, ont épuisé jusqu'au dernier sou les minimes économies si précieusement et si péniblement conservées. Les allocations de la Foi et de la Sainte Enfance sont dépensées d'avance. Il ne reste rien, absolument rien pour faire face aux dépenses courantes et du plus strict nécessaire. Le coeur sensible du cher et saint évêque souffre au de là de ce qu'on peut imaginer à la pensée de ne laisser à son bien-aimé successeur que de cruels embarras financiers et la pénible perspective de sérieuses dettes à solder, de nouvelles dettes à contracter.

Notre vénéré malade s'inquiète un moment et gémit de son impuissance. Puis, il faut prier, nous dit-il, ayons confiance dans la bonne et sainte Providence, elle nous ouvrira sûrement une voie de salut.

Quelques jours après, encouragé, soutenu par sa faiblesse même, par son cher "Infirma mundi elegit Deus", le vénérable évêque a résolu de faire un dernier et suprême appel à la charité, à l'affection de ses nobles frères de l'épiscopat canadien. Il rédige son humble supplique, il laisse parler son coeur, et découvrant ingénument le zèle qui le dévore, il expose en toute simplicité, avec une confiance vraiment fraternelle et filiale, l'état de gêne qu'il éprouve et la pénurie qu'il va léguer à son successeur dans ce jeune diocèse qui pourtant doit devenir un jour un des plus importants boulevards de notre langue, de notre race et de notre Foi.

Ce suprême et dernier appel du bien-aimé malade et mourant, du vénéré doyen de l'épiscopat au Canada, vous l'avez entendu, vénérables Archevêques et Evêques des belles provinces ecclésiastiques de Québec, de Montréal et d'Ottawa. Avec une générosité, une charité, une affection, une sympathie, dont nous vous sommes infiniment reconnaissants, vous avez amoureusement pressé la main que vous tendait le grand mendiant du Bon Dieu; votre charité a été sa suprême consolation. Soyez-en mille fois bénis.

Merci aussi, merci du fond du coeur, des si touchants témoignages de sympathie que vous nous adressez dans le grand deuil de l'Eglise de Saint-Albert. Ils se résument tous dans ce télégramme que je viens de recevoir à l'adresse de Monseigneur Legal. Ecoutez-le, mes Frères, ce message du vénéré Pontife de l'Eglise de Saint-Hyacinthe. Qu'il soit pour vous, Monseigneur, une consolation, un encouragement, un appui dans ces circonstances si douloureuses que nous traversons.

Saint-Hyacinthe, 6 juin 1902. — Je regrette amèrement la mort du doyen vénéré de l'épiscopat canadien et je sympathise vivement à la douleur particulière que Votre Grandeur en éprouve. Vous recevez, Monseigneur, l'héritage d'un saint dans cette Eglise de Saint-Albert que le long règne de Monseigneur Grandin a fondée sur le sacrifice, et vous reconnaîtrez partout son passage au parfum de ses grandes vertus apostoliques. Avec mes sympathies veuillez donc recevoir mes voeux fraternels pour la prospérité de l'héritage qui vous est aujourd'hui dévolu. Dieu vous y réserve de longues et heureuses années. — L'Evêque de Sait-Hyacinthe.

Dans quelques jours, mes bien chers Frères, une lettre pastorale vous dira les derniers moments, les dernières paroles, la mort si précieuse devant Dieu de notre bien-aimé père.

Et maintenant prosternons-nous au pied du tabernacle, unissons-nous à l'adorable Victime qui va tout à l'heure s'immoler sur l'autel. Supplions le Dieu de toute bonté et des infinies miséricordes de couronner son bon et fidèle serviteur, le prêtre, le pontife selon son coeur.

Sans aucun doute, mes bien chers Frères, nous pouvons espérer, nous pouvons croire que déjà il a reçu la récompense. Oui, j'en ai la douce confiance, il est entré dans la joie du Seigneur, il a pris possession de son trône de gloire et d'immortalité, il voit Dieu et le possède pour une éternité. Et pourtant la foi, la reconnaissance, l'amour m'enseignent et nous enseignent à tous que nous devons prier quand même. Si le Dieu de toute sainteté peut trouver des taches dans les anges eux-mêmes, à combien plus forte raison ne peut-il pas en voir dans les saints d'icibas. On ne combat pas pendant trente, quarante, cinquante ans, fût-ce même le plus noble combat, sans recevoir quelque blessure. Condamnés à traîner avec nous un corps de boue, une nature souillée, corrompue, dévoyée par le péché d'origine, la poussière du chemin s'attache nécessairement à nos pieds.

"Pie Jesu!" O mon Jésus, si déjà vous ne l'avez fait, nous vous en conjurons, nous vous en supplions, donnez, donnez au pontife et père que nous pleurons le repos qu'il a si bien mérité, le repos du Ciel, le repos de l'éternité, "requiem sempiternam", le bonheur infini de vous voir, de vous contempler, de vous glorifier, de vous posséder.

Pressez-le sur votre Coeur sacré, ô mon Jésus! Il vous a tant aimé!



ORDO POUR LA FETE DU SACRE COEUR ET SON OCTAVE

**"ex libello" 29 januarii 1929
Anno Domini 1929**

Junius. 6. Fer. V... Vesp. de seq. (ex libello 1929); ant. "Suavi jugo tuo"; sine com.; Compl. Dom.; dox. "Jesu... Qui Corde" hodie, cras et per oct. Cras nil de Oct. S. Bonifatii. (Il va de soi qu'en dehors du diocèse de Saint-Boniface il n'y a pas à faire commémoration de l'octave de ce titulaire là où elle est indiquée au cours de l'octave de la fête du Sacré Coeur.)

7. Fer. VI. Alb. SS. CORDIS JESU. Dupl. 1 cl. cum Oct. privil. 3 ord. Officium proprium. — Missa propria "Cogitationes", nulla com. Credo hodie et per totam Oct.; preaf. propria (nisi alia assign.) — In II Vesp. ant. "Unus militum"; nulla com.

Cras: Permittitur 1. "Missa votiva" pro sponsis 2. et etiam "Missa exequalis". 3. Prohibentur omnes aliae Missae "de Re-

quem". Item per Octavam. Die Solemnitatis prohibentur Missae de titulari et exequalis.

8. Sabb. Alb. De II die infr. Oct. Ss. Cordis. Semid. Omnia ut in festo et in proprio loco; nulla com. — In Mis. prop. "Cogitationes" 2a or. Concede nos, 3a Eccl. vel pro Papa tantum. — Vesp. de seq. Dom. Semid. Ant. "Suavi jugo tuo" cum suis ps. ex I Vesp. festi. Cap. "Carissimi", hym. "En", V. "Vespertina oratio"; ad Magnificat ant. "Cognoverunt", or. "Protector"; com. Oct. Ss. Cordis (prop. ut in festo: II Vp.), Oct. S. Bonif. ac Ss. Primi et Feliciani, Mm.; Compl. Dom.

9. Dom. infr. Oct., III post Pent. Alb. De ea. Semid. Invit. "Cor Jesu", hym. "Auctor"; omnia ut in festo et proprio loco. Lect. I Noct. "Accessit" de Script. III Dom. occur. cum Resp. Oct.: Feriam; Si inimicus; Cum essemus. In L. ant. "Unus militum"; cap. "Carissimi", hym. "Cor", V. "Dnus regnavit", ad "Benedictus" ant. "Quis ex vobis", or. "Protector", com. Oct. Ss. Cordis (ut in festo), Oct. S. Bonif. ac Ss. Primi et Feliciani, sine Suffr; ad Prim. ps. 53 et 118, sine symb. nec prec.

Missa "Respic" III Dom. post Pent.; 2a or. Oct. Ss. Cordis, 3a or. Oct. S. Bonif., 4a Ss. Mm. tantum. Credo, praef. prop. de Ss. Corde.

In Vesp. Dom. ant. "Unus militum" cap. "Carissimi", hym. "En", V. "Dirigatur", ad Magnif. ant. "Quae mulier", com. 1. seq., 2. Oct. Ss. Cordis, 3. Oct. S. Bonif.

Solemnitas externa Ss. Cordis Jesu

Ex diversis indult.

Missa principalis, ut in festo: "Cogitationes"; sola com. Dom. (Protector) sub altera conclusione; Credo; praef. de Ss. Corde; ult. Ev. Dom. — In II Vesp. cantatis ant. "Unus militum", com. seq. et Dom. tantum.

Omnes Missae lectae "ad libitum" de Ss. Corde Jesu, ut supra.

Post Missam solemnem fit processio in ecclesia cum ostensorio, in qua cantatur primum hymnus "En ut superba criminum"; ad finem Consecratio Ss. Cordi Jesu (quae invenitur in fine Ordinis). Tantum ergo.

10. Fer. II. Alb. S. Margaritae Reg. Scotiae, vid. Semid. A. Lect. I Noct. de Script. cum Resp. Oct. Ss. Cordis; in L. cap. "Mulierem", com. Oct. Ss. Cordis ac Oct. S. Bonif. (Omittuntur suffr. et preces per Oct.) — In Mis. 2a or. Oct. Ss. Cordis, 3a Oct. S. Bonif. tantum.; Credo; praef. de Ss. Corde. — Vesp. (duplex) de seq.; com. praec., Oct. Ss. Cordis (II Vesp.), Oct. S. Bonif. (II Vesp.) Compl. Dom.

11. Fer. III. Rub. S. Barnabae Ap.; C. Dupl. maj. Lect. I Noct. "Cum dimissa" (cum Resp. de Comm. Ap.); in L. com. Oct. Ss. Cordis ac Oct. S. Bonif. — In Mis. 2a or. Oct. Ss. Cordis,

3a Oct. S. Bonif. tantum. Credo; praef. de Ap. — I Vesp. de Oct. S. Bonif. (duplex); com. praec., S. Joannis à S. Fac. (I Vesp.), Oct. Ss. Cordis (II Vesp.), SS. Basilidis et Soc.; Compl. Fer.

Extra dioc. S. Bonifatii: In II Vesp. S. Barnabae, com. seq. S. Joannis à S. Fac., Oct. Ss. Cordis (II Vesp.), SS. Basilidis et Soc. Compl. Dom.

12. Fer. IV. Rub. Oct. S. Bonifatii, E. M.; A. Duplex maj. Lect. I Noct. de Script. occ. (cum Resp. Oct. Ss. Cordis), lect. II et III Noct. ut 5, in die festi; 9a lectio de S. Joan a S. Fac. (ex 3 fit una, vel contracta). In L. com. S. Joan., Oct. Ss. Cordis ac SS. Mm. — In Mis. "Exultabo" ut in die 5, 2a or. S. Joan., 3a Oct. Ss. Cordis, 4a Ss. MM. tantum. Credo ubique; praef. de Ss. Corde. — (vel. Mis. Lect. de S. Joan. a S. Fac., cum Gloria; 2a or. Oct. S. Bonif., 3a Oct. Ss. Cordis, 4a Ss. Mm. tantum; Credo ubique; praef. de Ss. Corde.) — In Vesp. com. 1. seq., 2. S. Joan. (II Vesp.), 3. Oct. Ss. Cordis (II vp.); Compl. Fer.

Extra diocesim S. Bonifatii: Alb. S. Joannis a S. Fac. C. Dupl. A. Lect. I Noct. de Script. (cum Resp. Oct. Ss. Cordis); 9a lectio de Ss. Mm.; in L. Com. Oct. ac Ss. Mm. — In Mis. 2a or. Oct. Ss. Cordis; 3a Ss. Mm. tantum. — Vesp. a cap. de seq.; com. praec. ac Oct. (II Vp.)

13. Fer. V. Alb. S. Antonii de Pad. A. Dupl. Lect. I Noct. de Script. cum Resp. Oct.; in L. com. Oct. Ss. Cordis. — In Mis. sola com. Oct. Ss. Cordis. — I Vesp. (dupl.) de Oct. Ss. Cordis, ut in festo; com. praec. ac S. Basilii Magni (I Vp.); Compl. Dom.

14. Fer. VI. Alb. Oct. Ss. Cordis. Dupl. maj. Ut in festo et proprio loco; lect. I Noct. de Script. occ. cum Resp. Oct.; lect. II Noct. "Revera"; III Noct. "Ad Jesum"; 9a 1. de S. Basil. (ex 3 fit una — vel contracta), cujus com. in L. — In Mis. sola com. S. Basil. — In II Vesp. ant. "Unus militum", servatur dox. "Qui Corde" com. 1. seq. (B. V. M. in Sabb.), 2. S. Basil. (II Vp.), 3. Ss. Viti et Soc. Mm.; comp. Dom.

N. B. a) Pro Primis Feriis VIis mensis, non amplius adhibetur Missa "Miserebitur", sed potius illa praescripta per decretum: Introitus "Cogitationes" et quidem cum Gl. et Cr. et praef. propr.

b) Idem dicendum si celebretur Missa votiva privata Ss. Cordis Jesu, sed in hoc casu sine Gl. nec Cr.

16 juin: en dehors de la cathédrale de S. Boniface, au Bréviaire et aux messes basses et à la messe chantée: IV Dim. après la Pent.

A la cathédrale de S. Boniface, ex indult. prov. Quebec. 1852.

Solemnitas externa S. Bonifatii

1. Missa principalis (Rub.) ut 5, in festo; sola com. Dom.

IV post Pent. (sub altera concl.); Credo; praef. de Trinitate; ult. Ev. Dom. — In II Vesp. cantatis. com. Dom.

2. Ad libitum ex Addit. et Variat. Missal. IV, 3; Una Mis. lecta ut supra. (Rub.: S. Bonif.)

N. B. Ad Breviarium et ad alias Missas de Dom. IV ut in ordine dioc.

Ordo pour les chantes

Le dimanche, 9 juin. Solennité extérieure du Sacré Coeur. Messe (Ire cl.) du Sacré Coeur "Cogitationes" (feuillet récent); Gloria et Ite missa est solennel. — Après la messe (du Sacré Coeur), on fait la procession du Saint-Sacrement, au départ, hymne "En ut superba crimum" (feuillet récent). Après cette procession, consécration au Sacré Coeur de Jésus, puis "Tantum ergo". — II Vêpres, feuillet récent; antienne "Unus militum", avec psaumes de la Fête-Dieu; hymne "En ut superba crimum"; V. Haurietis, au Magnificat. ant. Ad. Jesum. Mém. de Ste Maguerite "Simile", V. "Specie", et du Dim. III "Quae mulier", V. Dirigatur".

A. D.



DING ! DANG ! DONG !

— Le R. P. Jacques Dugas, S. J., ancien recteur du Collège de Saint-Boniface et zélé promoteur de la dévotion aux Bienheureux Martyrs Canadiens, a passé huit jours dans notre ville. Le soir de Pâques il a raconté dans la cathédrale plusieurs des faveurs merveilleuses obtenues par l'intercession des Martyrs et dont il a été témoin. Le lendemain, il a donné dans la salle du Collège une conférence, avec projections lumineuses, sur les Bienheureux. Pendant sa visite, le nouvel oratoire dédié aux Bienheureux a attiré les fidèles en grand nombre et des faveurs miraculeuses semblent avoir été obtenues, en particulier la guérison instantanée d'un jeune Métis, du nom d'Emile Laliberté.

— Depuis trois ans ont lieu au Manitoba des concours oratoires entre les élèves des diverses écoles de la province. Les diverses sections envoient leur lauréat à Winnipeg pour le choix du lauréat provincial. Deux fois en trois ans la palme a été obtenue par une jeune fille canadienne-française prononçant un discours en français. En 1927, c'était Mlle Simone Landry, de Saint-Adolphe, et cette année c'est Mlle Madeleine Brunet, de Saint-Boniface, toutes deux élèves du même couvent de Saint-Adolphe, dirigé par les Filles de la Croix de Saint-André.

— M. l'abbé J. A. Normandeau, curé de Keewatin et Norman, a quitté sa paroisse pour aller travailler à la colonisation au Vicariat apostolique de Grouard, dans la région de la rivière La Paix.

— Le veille de Pâques, un incendie a consumé la cathédrale, l'évêché et l'école paroissiale de Gaspé. Nos vives sympathies.

— S. G. Mgr J.-H. Prud'homme, évêque de Prince-Albert et de Saskatoon, a été reçu en audience par le Souverain Pontife le 6 avril. Sa Sainteté s'est montrée très intéressée aux progrès du diocèse et a accordé sa bénédiction au clergé et aux fidèles.

— Les Dominicains, en route pour Prince-Albert, se sont arrêtés à Saint-Boniface et y ont passé la journée du 11 avril.

— Le 26 mars, un service solennel a été célébré dans la cathédrale pour le repos de l'âme du maréchal Ferdinand Foch, généralissime pendant la guerre de 1914-1918 des Armées alliées qu'il a conduites à la victoire. Il était aussi grand chrétien que grand soldat. Son Honneur le lieutenant-Gouverneur de la province était représenté à ce service, ainsi que de nombreuses Associations militaires et autres.

— Par l'entremise de la "Catholic Church Extension Society", Monsieur William Thompson et Mlle Marguerite Thompson, de Toronto, ont donné \$500.00 pour l'érection d'une chapelle à Hillside Bay, dans le diocèse.

— Le 12 avril, le R. P. A. Normandin, O. M. I., supérieur du Juniorat de Saint-Boniface, a célébré son jubilé d'argent sacerdotal. Ad multos annos!



R. I. P.

— R. P. J. A. Charlebois, ancien provincial des C. S. V., décédé subitement à Joliette.

— M. l'abbé David Gillies, ancien curé de Saint-André, Sask., décédé à Régina.

— Rév. Frère Léon Renard, S. J., qui demeura près de 25 ans au Collège de Saint-Boniface, décédé à Montréal.

— Mme Armand Normandeau, née Blanche Bellavance, fille de M. Ovide Bellavance et soeur de M. l'abbé Joseph Bellavance, décédée à Saint-Boniface.

— Sir Lomer Gouin, lieutenant-gouverneur de la province de Québec, décédé à Québec.

— M. Philéas Cloutier, frère de Mgr G. Cloutier, décédé subitement à Winnipeg et inhumé à Saint-Norbert.

— M. Ernest Cyr, ancien maire de la ville, ancien député provincial et fédéral, décédé à Saint-Boniface. Il a publié des conférences sur la Vénérable Mère d'Youville, sur NN. SS.. Provencher, Taché, Langevin, sur le R. P. Z. Lacasse, etc.